



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham a adopté, lors de sa séance tenue le 12 novembre 2024 une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
13 janvier 2025	20h	14 juillet 2025	20h
10 février 2025	20h	11 août 2025	20h
10 mars 2025	20h	8 septembre 2025	20h
7 avril 2025	20h	6 octobre 2025	20h
5 mai 2025	20h	10 novembre 2025	20h
2 juin 2025	20h	1 décembre 2025	20h

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Notre-Dame-de-Ham ce 13 novembre 2024

Geneviève Boutin

Directrice générale greffière-trésorière